

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

141662

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 04784

Société : Royal air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : M. HAMADAH - Ali

Date de naissance : le 10/10/1950

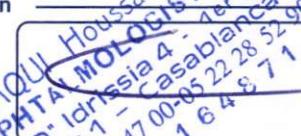
Adresse : cité djemaa el fna Casablanca

de la Abdessalam Bloc F Rue 24 n°9 CP

Tél. : 0663239823 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/09/2011

Nom et prénom du malade : HAMADAH - Ali Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : AFFECTION Eculaïre

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 20/09/2011

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Parlement des Actes
2022	S		2000 H	DI. YRAOUI Houssem 4-03-2022 DENTISTE 16-11-41-00-03-22-28 PHARMAKCI MEDICAL PHARMACY PHARMACEUTERY

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTERY	2022/12/20	57,60

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTICIEN MEDICAL LOUZGANI MEDICAL Lot Faran Elsalam Bld Al Hamad 1126 Imc Quality Health	2022/12/20					20000 H

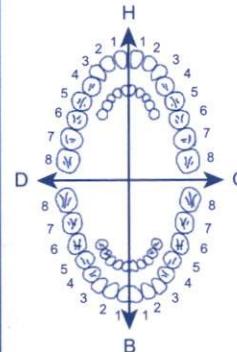
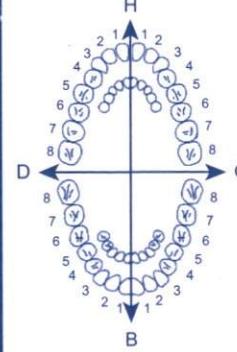
INPE : 095029666

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	G	
	D	00000000 00000000 35533411 11433553	B	
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Iraqui Houssaini Karim

Ophthalmologist

Maladies et Chirurgie des Yeux

Membre de la Société Française d'Ophthalmologie

Chirurgie de la Cataracte par Phaco

Angiographie - Laser - Strabisme

Lentilles de contact - Chirurgie de la Myopie



الدكتور عراقي حسيني كريم
طب العيون

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون

جراحة الجلالة بالأمواج فوق الصوتية

تصوير الأوعية - علاج بالليزر - الحول

العدسات اللاصقة - تصحيح قصر البصر بالليزر

Casablanca, le 03/12/2022 الدار البيضاء، في

ن - HANADAH Ah.

$$28.80 \times 2 = 57.60$$



د. جماعة Casablanca Tel: 0522 388087
25. Dr. Dr. Asselma N°27/ Cité
Médical Bourguiba
ARMACEUTYB

Dr. IRAQUI Houssaini Karim
OPHTHALMOLOGISTE
5, Avenue D'Idrissia 4 - 1er Etg
App. N°1 - Casablanca
Tel : 06 16 71 47 00-05 22 28 52 90
INPE : 09 11 64 87 1

BAUSCH + LOMB
Artelac®
Hypromellose 3.20 mg/ml

Date fab./
تاريخ الصنع
Date Exp./
نهاية الصلاحية
Lot /
رقم المنتج

6 118001 270521
PPV : 28,80 DH

BAUSCH + LOMB
Artelac®
Hypromellose 3.20 mg/ml

Date fab./
تاريخ الصنع
Date Exp./
نهاية الصلاحية
Lot /
رقم المنتج

6 118001 270521
ZENITH Pharma
PPV : 28,80 DH

5 شارع د (شارع النمر) الإدريسي، 4، الطابق الأول، الشقة رقم 1- الدار البيضاء - الهاتف : 0652 959 016 - 0522 285 290

5 Avenue D Idrissia 4, 1^{er} étage, App. N°1 - Casablanca

Tél. : 0522 285 290 - 0616 714 700 / E-mail : iraquikarim@hotmail.com البريد الإلكتروني :

Docteur Iraqi Houssaini Karim

Ophthalmologist

Maladies et Chirurgie des Yeux

Membre de la Société Française d'Ophthalmologie

Chirurgie de la Cataracte par Phaco

Angiographie - Laser - Strabisme

Lentilles de contact - Chirurgie de la Myopie



الدكتور عراقي حسيني كريم

طب العيون

الاختصاصي في أمراض و جراحة العيون

عضو بالجمعية الفرنسية لطب العيون

جراحة الجلالة بالأمواج فوق الصوتية

تصوير الأوعية - علاج بالليزر - الحول

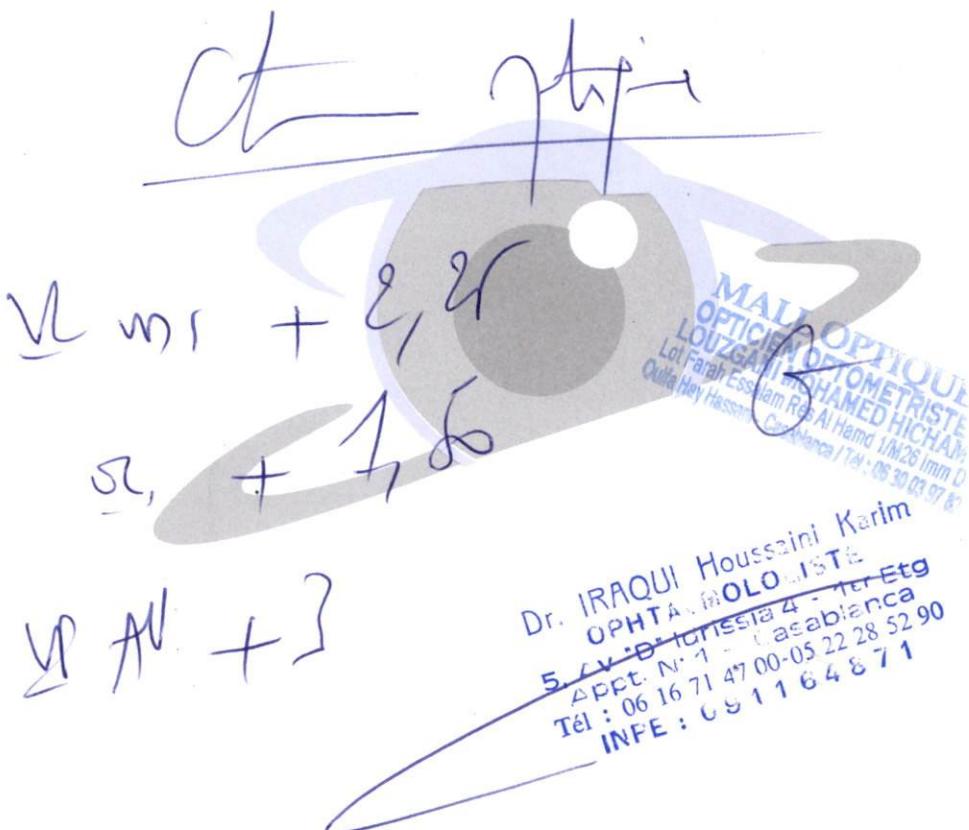
العدسات اللاصقة - تصحيح قصر البصر بالليزر

Casablanca, le

03.12.2022

الدار البيضاء، في

Dr HANADAH Ali



5 شارع د (شارع الثمر) الإدريسية 4، الطابق الأول، الشقة رقم 1- الدار البيضاء - الهاتف : 0652 959 016 - 0522 285 290

5 Avenue D Idrissia 4, 1^{er} étage, Appt. N°1 - Casablanca

Tél. : 0522 285 290 - 0616 714 700 / E-mail : irauikarim@hotmail.com

البريد الإلكتروني :

MALL OPTIQUE

Casablanca, le 8 Decembre 2022

Facture N°672 HAMADAH ALI

Qté	Désignation	Prix unitaire	Prix total
1	monture optique	500.00	500.00
1	verre progressif organiques anti-lumiere bleu OD:+2,25 ADD:+3,00	750.00	750.00
1	verre progressif organique anti-lumiere bleu OG:+1,50ADD:+3,00	750.00	750.00
Montant total DH			2 000.00
Montant total DH/TTC			2 000.00

Arretée la presente facture a la somme de :DEUX MILLE DHS

MALL OPTIQUE
OPTICIEN OPTOMETRISTE
LOUZGANI MOHAMED HICHAM
Lot Farah Essalam Rés Al Hamd 1/M26 Imm D
Oulfa Hay Hassani Casablanca / Tel: 06 30 03 97 82

Adresse : lot Farah Essalam - résidence Al Hamd 1/M26 - immeuble D - Oulfa - Hay Hassani - Casablanca
Tél : 0630039782 - TP : 36204682 - IF : 97667498 - RC : 447522 Casablanca - ICE : 002911963000058